

Modifié le 03/12/24

La Seine à Vélo est née en 2015 de la volonté des collectivités normandes et franciliennes bordant le fleuve d'offrir une expérience touristique riche et unique, entre Paris et la mer.

A terme, cette véloroute sera un linéaire de plus de 500 km jalonnés qui traversent 8 départements, 130 communes et engage 18 territoires.

Sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, La Seine à Vélo traverse 28 communes, sur 110 km.

42 km de voies vertes ont été aménagés entre Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Le Trait. Des travaux se poursuivront jusqu'en 2025 pour offrir aux cyclotouristes un équipement totalement sécurisé.

La concertation publique 2023

Dans le cadre de ces projets d'aménagement, la Métropole mène actuellement une concertation publique "La Seine à Vélo : près de chez vous !". Plusieurs ateliers participatifs sont programmés dans les communes de mars à mai 2023, pour permettre aux riverains, futurs usagers, associations vélo, acteurs touristiques du territoire de s'exprimer.

Plus d'informations : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/la-seine-velo-pres-de-chez-vous>

Les sections praticables aujourd'hui

- Saint-Pierre-lès-Elbeuf / Orival : 6 km
- Belbeuf / Sahurs : 26 km
- [Duclair / Le Trait : 10 km](#)

Quelques tronçons de la véloroute Seine à vélo à découvrir sur le territoire de la Métropole :

- [Rouen - La Bouille](#)
- [La boucle d'Anneville](#)
- [Route des Fruits \(Jumièges\)](#)

Table des matières